



## **Flambée de violence à Mayotte : encore une fois, l'éducation fait les frais de l'incurie de l'Etat !**

Depuis mi-août, **Mayotte** est en proie à des violences chroniques. Au cours de la journée du 03 septembre de très violents affrontements (agressions, bagarres, caillassages entraînant des mouvements de foule) avec des bandes de jeunes ont eu lieu sur la zone de Mamoudzou, nécessitant l'intervention des forces de l'ordre en sous-effectif et parfois même de la population pour permettre la protection des personnes. Cette situation n'est pas nouvelle puisqu'elle s'était déjà produite au cours de ces dernières années. Dans un contexte où la situation est extrêmement tendue et dangereuse, des personnels de l'Éducation nationale ont été victimes ces derniers jours d'agressions physiques violentes.

Rappelons que l'ordre public est d'abord une responsabilité de l'État. Or, la grande insuffisance des moyens consacrés à la sécurité des personnes fait que les élèves et les personnels se sentent totalement abandonnés.

En dehors d'une « bunkerisation » des établissements par l'institution, l'Etat n'a fourni aucune réponse d'urgence pour remédier à la situation et permettre une baisse des actes de violence(s) dans notre département.

**La CGT éduc'action Mayotte** considère que les autorités locales de l'Éducation nationale n'ont pas pris la mesure de la situation vécue à Mayotte depuis de nombreux mois (crise sociale, sanitaire...) et préfèrent mettre la pression sur les personnels pour assurer coûte que coûte les cours, quitte à leur faire prendre des risques.

**Pour la CGT éduc'action Mayotte**, il est urgent que la Préfecture agisse pour faire en sorte que les personnels et les élèves puissent accéder aux établissements scolaires en toute sécurité. Par ailleurs, il est inadmissible que des enseignants doivent apporter leur propre matériel informatique (PC portables, baffles...) pour pallier le manque (ou la défaillance) d'équipement dans les établissements. Cette situation les transforme en cibles pour les vols avec agression que nous constatons ces derniers temps. Au Rectorat de prendre ses responsabilités en renforçant les moyens éducatifs des établissements.

Il est temps que cesse ce déficit chronique de services publics à Mayotte, qui rend impossible toute égalité réelle avec les autres territoires de la République. L'Etat doit donc agir d'urgence pour que le chemin de l'Ecole ne soit plus le chemin de tous les dangers à Mayotte !

[cgt.mayotte@gmail.com](mailto:cgt.mayotte@gmail.com) / 0639 61 84 14 / [www.cgteducationmayotte.com](http://www.cgteducationmayotte.com)